



Division
du personnel

Affaire suivie par
Xavière Roletto
Bureau 104
Téléphone
(687) 26 61 07
Fax
(687) 26 61 81
Mél.
ce.dp
@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le 27 AVR. 2017

L'inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
Directeur général des enseignements

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Madame et monsieur les adjoints au secrétaire général
Madame l'adjointe pédagogique au vice-recteur
Mesdames et messieurs les chefs de service et de
divisions du vice-rectorat

Objet : Campagne d'intégration des agents non titulaires au sein des fonctions publiques
de Nouvelle-Calédonie – année 2017.

Je vous prie de trouver en pièce jointe la circulaire vice-rectorale relative à la campagne en
objet ainsi que ses pièces jointes.

Je vous remercie, en complément d'un affichage, de **notifier contre émargement** cette
circulaire et ses pièces jointes à tous les agents contractuels administratifs, de service et de
surveillance en poste dans votre établissement ou service.

A cet effet, vous trouverez en pièce jointe, sous format Excel – un onglet par établissement ou
service, la liste des personnels concernés qu'il vous appartiendra, le cas échéant, de compléter.

Je vous demande également de ne pas remplir la partie 3 « partie réservée à l'employeur » du
formulaire de demande d'intégration qui relève de ma compétence.

Je vous remercie par avance pour votre implication dans la réalisation de cette campagne.

L'inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT